

Echos de la mobilisation

Depuis le début du conflit sur **l'avenir de nos retraites**, le nombre d'actions revendicatives et de manifestants n'a cessé de s'amplifier dans notre département.

Dans la dynamique des assemblées de personnels qui se tiennent dans un nombre grandissant d'entreprises et d'établissements du Val-de-Marne, des initiatives d'actions multiformes sont décidées quotidiennement : rassemblements, grèves reconductibles, nouveaux débrayages, points de rencontre publics, etc.

Après Villejuif, Ivry, Vitry, Champigny, Bonneuil..., ce sont les salariés et lycéens en lutte de Limeil-Brevannes qui ont défilé mardi dans les rues de la ville avant de rejoindre la manifestation régionale de Paris qui a connu le succès que l'ont sait.

A l'inverse des fabulations du gouvernement, toujours aussi sensible aux exigences du patronat et des marchés financiers, **ensemble et déterminés, en grève et en manifestation, le samedi ou en semaine, c'est le rejet massif du projet de réforme des retraites du Président des riches qui s'ancre dans les entreprises du public et du privé, dans les lycées et universités !**

Le Mercredi 20 octobre, c'est avec les salariés de la plate forme aéroportuaire d'Orly, en manifestation interprofessionnelle.

Le Jeudi 21 octobre, un rassemblement devant le siège de la CGPME – Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises- à Créteil a eu lieu

Vendredi 22 octobre à 11h, manifestation départementale des secteurs en lutte (RDV à 11h devant l'entreprise St Gobain, 4 route de Bonneuil, RER A, station Sucy-Bonneuil). □



Le 21/10/2010 val de marne

La solidarité avec les salariés en grève s'organise !

Au fil des semaines, la mobilisation s'amplifie.

Aujourd'hui, 71% des français exigent une autre réforme des retraites.

Tous expriment que cette réforme est injuste socialement, qu'elle est inefficace et qu'elle aggrave les inégalités.

La CGT a la volonté de poursuivre la mobilisation pour exiger une autre réforme plus juste et plus efficace, qui maintienne la retraite et consolide notre système solidaire de répartition, entre les générations.

C'est une mobilisation qui s'inscrit dans la durée et qui se prolongera au-delà des votes solennels

de l'Assemblée Nationale et du Sénat qui sont annoncés respectivement pour les 26 et 27 octobre prochain.

D'ores et déjà la CGT met à disposition pour tous ceux qui veulent exprimer leur solidarité financière, un compte intitulé :

« **CGT Solidarité Luites Retraite** »

La CGT des Hôpitaux de Saint Maurice se propose de centraliser les dons et bien évidemment de les reverser intégralement sur le compte ouvert à cet effet. □

Déclaration de la CGT

Les fédérations, les unions départementales et la direction confédérale de la CGT se sont réunies le 20 octobre à Montreuil pour examiner la situation revendicative et débattre des suites.

La teneur des débats a démontré une grande détermination et un accord unanime sur la démarche mise en œuvre par la CGT depuis plusieurs mois.

Les salariés actifs et retraités, les jeunes, ne veulent pas d'une réforme des retraites injuste et inefficace.

La participation des salariés aux journées nationales d'action interprofessionnelles unitaires des samedi 16 et mardi 19 octobre, la multiplication des actions dans les entreprises des secteurs privés et publics témoignent d'une dynamique des mobilisations sans équivalent depuis de très nombreuses années.

Chaque jour, ce sont maintenant des centaines d'initiatives dans les entreprises et les localités qui sont organisées.

Le gouvernement ne peut rester sourd à cette mobilisation exceptionnelle.

Les réponses du président de la République et du patronat ne peuvent se limiter aux atteintes au droit de grève, aux réquisitions abusives et au mépris. Tout cela ne fera qu'attiser les risques de désordre et les expressions de colère. Ce n'est jamais en restreignant les libertés qu'on assure l'autorité publique. Ce n'est pas de répression que les salariés et les jeunes ont besoin.

La seule réponse possible, c'est bien l'ouverture d'une véritable négociation sur les retraites.

L'intervention des salariés, des retraités et des jeunes, dans l'unité, par sa puissance et sa détermination, confère à l'ensemble du syndicalisme des responsabilités inédites. La confiance des salariés dans les organisations syndicales pour défendre leurs intérêts et combattre les reculs sociaux est renforcée. Cela se traduit pour la CGT par l'adhésion de 6 400 salariés depuis le 1^{er} septembre et la création de nouvelles sections syndicales dans les entreprises.

Pour répondre aux gestes de solidarité qui s'expriment déjà, la CGT ouvre un compte spécifique « CGT – SOLIDARITE – LUTTES – RETRAITE »

L'emploi, les salaires, les conditions de travail, le développement des services publics sont aussi au rendez-vous des grèves et des manifestations. Ce

qui est à l'ordre du jour, ce sont les revendications qui ont conduit aux grandes mobilisations du premier semestre 2009 pour lesquelles ni le gouvernement, ni le patronat n'ont apporté de réponses satisfaisantes. L'aspiration à plus de justice sociale appelle à une autre répartition des richesses dans les choix de politique économique et sociale.

La CGT est convaincue que l'unité des salariés et des organisations syndicales est le gage du succès.

La CGT agira pour que :

- soient confirmées et renforcées la détermination et l'unité syndicale afin d'exiger que le gouvernement ajourne la loi sur les retraites et ouvre une réelle négociation,

- se multiplient dans les entreprises les consultations des salariés sur les actions à engager pour faire aboutir leurs revendications sociales et accentuer la pression sur le gouvernement et le patronat sur la réforme des retraites, l'emploi, les salaires et les conditions de travail,

se développent des initiatives unitaires renforçant l'assise interprofessionnelle solidaire et plus large encore de la mobilisation.

La CGT va proposer à l'intersyndicale du 21 octobre 2010 l'organisation de nouvelles mobilisations comportant grèves et manifestations interprofessionnelles, unitaires, le plus rapidement possible.

Montreuil, le 20 octobre 2010. □



Chez les Sarkozy les salariés on les spolie en famille

Le site d'information Médiapart affirme jeudi 14 octobre que la réforme des retraites pourrait favoriser les intérêts du groupe Malakoff Médéric, dont le délégué général n'est autre que Guillaume Sarkozy, le frère du chef de l'Etat.

> Selon Médiapart, la réforme "va conduire à l'asphyxie financière des grands régimes par répartition" et sera donc "propice à l'éclosion de ces grands fonds de pension qui n'étaient pas encore parvenus à s'acclimater en France, à quelques rares exceptions près". Parmi les opérateurs privés d'ores et déjà sur les rangs, figure le groupe Malakoff Médéric.

Des alliés puissants "Il ne s'agit pas que d'une coïncidence. Mais bien plutôt d'une stratégie concertée en famille", écrit Médiapart, "l'un assèche les régimes par répartition tandis que l'autre pose les fondements du système par capitalisation". Le site ajoute : "Guillaume Sarkozy a engagé son entreprise dans une politique visant à en faire un acteur majeur de la retraite complémentaire privée. Et il a trouvé des alliés autrement plus puissants que lui, en l'occurrence la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le bras armé financier de l'Etat, et sa filiale la Caisse nationale de prévoyance (CNP). Ensemble, tous ces partenaires vont créer, le 1er janvier prochain, une société commune qui rêve de rafler une bonne part du marché qui se profile."

> "Cette société n'aurait jamais vu le jour sans l'appui de l'Elysée", écrit Médiapart. En effet, la Caisse des dépôts et consignations est une institution publique présidée par un parlementaire. Pour sa part, la Caisse nationale de prévoyance (CNP) est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, de la Banque postale et du groupe Caisses d'Epargne, lui-même présidé par François Pérol, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée.

> En outre, la Caisse des dépôts gère le Fonds de réserve des retraites. "Pourquoi la CDC se lance-t-elle dans pareille aventure pour faire le jeu du système adverse, celui par capitalisation ?", demande Médiapart. "Et pourquoi, de surcroît, le

faire avec une entreprise dont le patron est le frère du chef de l'Etat?"

2007-2012



**Cinq ans de pénibilité .
Vivement la retraite**

L'enjeu n'est pas mince. Le marché pourrait représenter "40 à 100 milliards d'euros" : en fonction de l'aspect final de la réforme, les Français connaîtront une baisse plus ou moins considérable du taux de remplacement, c'est-à-dire du montant de la pension rapporté au salaire, et donc se précipiteront sur les systèmes de retraite complémentaire. Médiapart publie notamment un "business plan" confidentiel, qui fixe pour objectif une part de marche de "17%" d'ici dix ans. □

Appel de l'intersyndicale à nouvelles journées de grève et de manifestations

- le jeudi 28 octobre : une journée nationale de grèves et de manifestations dans la semaine du vote au Parlement.
- le samedi 6 novembre : une journée de mobilisations et de manifestations avant la promulgation de la loi par le chef de l'Etat.

Relevé dans la presse

« Retraites: la CGT pour un nouveau temps fort, FO favorable à une nouvelle grève. »

« Retraites : une septième journée se profile. »

« Retraites : la mobilisation se poursuit. »

« Retraites : les irréductibles ne désarment pas. »

La CGT rencontre la Direction des Hôpitaux de Saint Maurice

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom :

Prénom :

Service :

Je souhaite prendre contact

Me syndiquer



La CGT de l'HNSM et d'Esquirol rencontrent à leur demande le Directeur des Hôpitaux de Saint Maurice Mercredi 27 octobre.

Il s'agira d'aborder l'effectivité de la Fusion annoncée pour janvier 2011 mais dont le décret en Conseil d'Etat sur le changement de statut de l'HNSM n'est toujours pas paru. Selon nos informations c'est seulement après cette étape que l'ARS prendrait un arrêté de fusion des deux établissements.

Au-delà de la fusion contre laquelle les personnels ce sont exprimés à plus de 80%, nous entendons défendre nos propositions sur le volet social. La CGT a publié en avril 2010 des propositions quelle avait mises en débat avec les personnels.

Cette rencontre aura lieu dans un contexte de mobilisation sans précédent sur la réforme des retraites, contre laquelle, les personnels de nos établissements se mobilisent très fortement à chaque temps fort proposé par l'intersyndicale nationale.

En l'absence de publication du décret et de l'arrêté de fusion, devant un certain mutisme de nos directions, les personnels sont dans la prospective et se demandent toujours à quelle sauce ils vont être mangés.

Nous espérons après cette rencontre être en mesure d'apporter des informations sur « l'épilogue du feuilleton sur la fusion ». □

Ce document est disponible dans nos locaux syndicaux

1



**Harmonisation
du volet social :
analyse et propositions
de la CGT**

Le 18 février une première réunion du comité de pilotage sur la préparation de la fusion a eu lieu. Il a été mis en place par le Directeur des Hôpitaux de Saint Maurice qui a présenté les principaux objectifs de ce comité. Tous les acteurs étaient présents : administration au complet, personnels médicaux, syndicats des deux établissements, DIM, DISIO etc...

Le Directeur a précisé les contours des 4 volets : Institutionnel, Social, Technique et Commercial.

Au cours des échanges il a indiqué que ce comité n'avait pas pour vocation de décider ! Qu'il fallait le considérer comme un lieu d'échanges rien de plus ! Il a rappelé qu'il n'était pas question de revenir sur le principe de ce qui a déjà été acté par les instances et la tutelle, sous entendu la fusion.

Selon le Directeur, l'ARH prendrait un arrêté de fusion dans les prochains jours. S'agissant du volet social, le Directeur refuse de préciser par écrit un quelconque engagement.

En principe des discussion, sur le volet social devraient s'engager avec l'ensemble des syndicats dans les prochains jours. Cependant il précise que les propositions de la Direction sont inscrites dans le document de travail remis aux organisations syndicales au mois de juin et qu'il faut partir de ce document. Par ailleurs il indique que s'il n'y a pas de protocole signé, les décisions seront prises unilatéralement par la direction.

Vous l'aurez compris les promesses ne valent que pour ceux qui les croient. Pour notre part, nous savons par expérience que ni les patrons ni le Gouvernement n'ont jamais cédé de manière spontanée ou volontaire sur une quelconque avancée sociale. La CGT tout au long du processus de la fusion a tenu un langage de vérité fondée sur la situation économique et sociale menée par nos gouvernants.

Les personnels de nos établissements ont fait preuve d'un certain réalisme dans les réponses apportées lors de la consultation que nous avons engagée ! Aujourd'hui la Direction fait tomber le masque, les acquis sociaux d'Esquirol sont plus que menacés sans que les personnels de l'HNSM y gagnent vraiment, sauf sur des sujets qui engendrent peu de coûts.

La CGT réaffirme que les personnels d'Esquirol ne doivent pas subir la double peine : subir les conséquences de la fusion en matière de conditions de travail et perdre sur les acquis sociaux.

L'harmonisation du volet social sur les deux établissements, nécessite un financement spécifique. Nous proposons de demander à la tutelle d'octroyer une enveloppe destinée à financer les emplois nécessaires pour une harmonisation de l'ARTT et le surcoût engendré par l'harmonisation d'autres mesures comme les tarifs de la crèche par exemple.

Dans les pages suivantes vous trouverez l'ensemble des analyses et propositions que nous entendons défendre lors des négociations à venir, si toutefois la Direction se décide à les engager. Si tel n'était pas le